

Réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 3 juin 2016

L'an deux mille seize et le vendredi trois juin à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Jean-Paul MARTIN, Daniel GIOVANNACCI, Bernard AEBERHARD, Michel AGRINIER, Jean BOUTELLIER, Claude GRELLIER, Elie COUDERC, André CHABAL.

Procuration : Claire GINIER à Eliette VALAT.

Absent :

Monsieur Daniel GIOVANNACCI a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption du compte-rendu du 1er avril 2016

Adopté à l'unanimité

Décision Modificative sur Budget principal

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
2151 (040) Réseaux de voirie	20 000.00	
2151 Réseaux de voirie	5 205.00	
2151 Réseaux de voirie	-25 205.00	
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	0.00	0.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la décision modificative.

Mise en œuvre du SDCI

Le Préfet va bientôt publier l'arrêté portant projet de périmètre de la future communauté de communes. Lorsque celui-ci sera publié, le Conseil Municipal aura 75 jours pour donner son avis.

Le 1^{er} adjoint a participé à une conférence des maires le 25 mai 2016 pour préparer la future communauté de communes. Il a été décidé de créer un Comité Technique regroupant les 3 actuels Présidents de Communautés de Communes et les cadres administratifs (COTEC, un Comité de Pilotage formé des Maires des communes concernées (COFIL) et 8 Commissions de travail mises en place : Personnel et organisation des services - Enfance, Jeunesse et Social - Eau et Assainissement - Fiscalité Finances - Sport Culture et Associations – Développement économique – Patrimoine Voirie – Ordures ménagères.

Navette Tapoul et Réglementation du stationnement sur le parking en juillet-août

Monsieur le Maire propose d'une part d'ouvrir le service de la navette Tapoul du samedi 2 juillet au Jeudi 1^{er} septembre. Dans ce créneau le transport sera organisé à partir de 9 heures entre le 2 et le 14 juillet ainsi qu'entre le 23 août et le 1^{er} septembre. Du 16 juillet au 21 août le service ouvrira à 8 h 30. Par ailleurs, et pour répondre aux préoccupations des professionnels, il est décidé de réglementer le stationnement sur le parking du 16 juillet au 21 août 2016 en réservant le côté gauche de la place du village (le long de la D 907) aux véhicules des professionnels du canyoning. Un arrêté municipal sera pris. Les professionnels en seront informés par courrier.

Création poste en CAE-CUI

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du besoin d'un Agent Technique polyvalent en contrat CAE-CUI pour venir en renfort de l'Agent Technique titulaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour la création du poste en CAE-CUI à raison de 20 heures hebdomadaires annualisées pour une durée d'un an pouvant être renouvelée.

Recensement habitants en 2017 : nomination du coordonnateur communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement des habitants de la commune de Rousses se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Pour cela il faut nommer dès aujourd'hui le coordonnateur communal qui sera responsable de ce recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer M Daniel MEYNADIER comme coordonnateur communal.

Compteurs Linky

Pour information, une campagne est en cours sur le territoire français pour remplacer les compteurs EDF actuels par des compteurs permettant des relevés de consommation même en l'absence du propriétaire.

Questions diverses

Lettre aux professionnels du canyon du Tapoul : Lecture est faite au Conseil Municipal du courrier d'information que nous voulons envoyer aux professionnels du canyon du Tapoul avant le début de la saison.

La navette : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle navette pour le Tapoul a été réceptionnée le 25 mai 2016. Il va falloir la décorer, Delphine GEULJANS doit nous faire une proposition avec des photos de Cévennes Evasion et avec le nouveau logo de la commune qu'elle a réalisé.

Travaux aire de jeux : Il faudra mettre en place des panneaux (chantier interdit) et un filet de chantier pour sécuriser. D'autre part concernant le poteau téléphonique qui se trouve maintenant sur le parking aménagé le long de l'aire de jeux, des bacs à fleurs seront disposés de chaque côté afin d'éviter les risques d'accidents.

Zone blanche : En réponse à leur mail un courrier sera adressé au Conseil Départemental.

Contrats Territoriaux : Le 21 juin un rendez-vous est prévu, à cette occasion nous souhaitons présenter les projets d'extension du foyer, et de ravalement de façade du bâtiment communal et la réfection du clocher.

Mur du Prat Nouvel : L'expert est venu constater et nous a fait une proposition d'indemnisation. L'autorisation va être donnée pour faire les réparations.

Garage communal : L'expert a confirmé que suite au rapport de l'architecte, une indemnisation de 5 000 € va nous être proposée pour sécuriser le garage communal.

Aménagement traversée village : Le système d'écluses doit être installé avant le 1er juillet.

Mise aux normes des captages : En septembre une conseillère du Département doit venir pour nous aider sur nos dossiers en cours.

La séance est levée à 23h40.